

de l'Aisne
fusillés pendant
la guerre de 1870 / 1871

par Maryse Trannois

Jules Debordeaux, instituteur à Pasly
Louis Poulette, instituteur à Vauxrezis
Jules Leroy, instituteur à Vendières

Jules Debordeaux



Jules Debordeaux est instituteur à Pasly, en début de carrière. Il a vingt-sept ans. Il va être le moteur de la résistance dans le soissonnais.

Les Prussiens s'apprêtent à attaquer Soissons par la rive gauche de l'Aisne. Seul, Crouy sur la rive droite est occupé. Le 8 octobre 1870, quelques soldats explorent la rivière près de Pommiers ne laissant aucun doute de leurs intentions : ils veulent établir un pont de bateaux. L'alarme est vite donnée dans le village mais personne n'a reçu d'armes.

Debordeaux se résout à aller sur les lieux pour se rendre compte lui-même de la situation.

Les habitants décident, avec l'accord de l'instituteur, de retarder les Prussiens dans leur tâche. Ils interpellent l'ennemi, Debordeaux fait mine de tirer avec un fusil, les Allemands préfèrent se retirer en disant qu'ils vont vite revenir. Les gens de Pommiers remercient l'enseignant

« description après 1818 6 ans triage au sort
achat remplaçant

qui file sur Vauxrezis rencontrer son collègue qui a lui aussi organisé la garde nationale. Il faut à tout prix empêcher la construction du pont et encourager les gardes nationaux. Le commandant de Soissons promet d'envoyer dès le lendemain des hommes, on doit les attendre avant d'engager la lutte.

Comme promis, les Allemands reviennent. Aussitôt, Debordeaux fait commencer l'attaque au signal. « En avant bataillon ! » A ces mots, les Allemands se cachent dans les caves, les hangars. Les renforts ne sont toujours pas là, il est deux heures du matin. Le silence règne sur la petite commune, les hommes partent se coucher, ils continueront la lutte le lendemain. A peine partis, les Prussiens reprennent leur travail, une heure après ils franchissent l'Aisne : dimanche 9 octobre à 3 heures du matin. Les habitants sont alors réveillés à grands coups de crosses dans les portes, arrachés de leur lit et doivent dénoncer les coupables s'ils ne veulent pas voir le village incendié. Debordeaux et le maire, M. Deschamps, doivent remettre, sous la menace, la liste des gardes nationaux et apporter les fusils ainsi que les cartouches. Ce n'est que le lendemain que Debordeaux est trahi cinq otages de Pommiers vont être fusillés, le village incendié. Trois habitants vont dénoncer l'instituteur et deux de leurs compagnons : Courcy et Planchard. Debordeaux essaie de fuir mais il doit rebrousser chemin. Il est emmené à l'école, interrogé, frappé puis fusillé sur la montagne entre Pasy et Cuffies. Se servant de son corps comme cible, les Prussiens tirent sur lui les uns après les autres.

Les trois cadavres sont abandonnés par l'ennemi et ce n'est que le lendemain que les habitants osent leur donner une sépulture. Les Prussiens exigent que M. Deschamps les conduise à Vauxrezis, village qui a été désigné par les dénonciateurs de Pommiers. Ce sont les mêmes scènes de violence et de pillage. L'instituteur est aussi l'objet de la haine et de l'aveuglement des allemands. Il a fait la liste des gardes nationaux mais il a eu soin de la détruire avant l'arrivée des prussiens. Il refuse de leur donner. Le garde champêtre a une copie de cette liste, il la remet aux allemands ainsi que le nom de deux gardes nationaux : Letoffe et Dequiret.

Louis Poulette



Poulette, Letoffe et Dequiret ont aussitôt arrêté, et gardés à vue dans la cour de la mairie. Une trentaine d'habitants de Vauxrezis sont arrêtés aussi. On oblige la femme de l'instituteur à préparer le repas des trois chefs allemands. Vingt-quatre otages, Poulette, Letoffe et Dequiret sont entassés sur une charrette et emmenés derrière le château et sont déchargés. Après un rapide jugement, les trois hommes sont condamnés à être fusillés. Les otages de Pommiers sont remis en liberté et les autres prisonniers enfermés dans les caves du château.

Jules Leroy est la troisième victime. Vingt-cinq ans, il enseigne depuis deux ans à Vendières près de Château-Thierry où s'est installée une compagnie de francs tireurs chargés de retarder le ravitaillement de l'armée prusse. Le 18 janvier 1871, une colonne ennemie arrive à Vendières, les francs tireurs abandonnent le

Jules Leroy



village, ils ne sont pas assez nombreux. Les maisons sont pillées. Leroy est considéré comme étant le chef avec neuf autres personnes, ils sont emmenés à Nogent-l'Artaud, puis vers Chalons le 20 janvier 1871. Le 21 au soir le commandant réquisitionne quatre cercueils et les fait porter à la caserne du faubourg Saint-Jacques. L'abbé Muller est invité à venir assister quatre malheureux dont l'exécution va bientôt avoir lieu. Le 22, vers 7 heures du matin, Lecourtois, Jacques Nicolas, Chron et Leroy sont traînés derrière le manège et adossés au mur.

Quatre trous ont été creusés et au bord de chacun d'eux il y a une bière. A sept heures et quart les quatre prisonniers tombent et sont enterrés sur place.

Ce ne sera que le 9 octobre 1871, neuf mois plus tard que Mme Leroy pourra transporter le corps de son mari dans le cimetière de Vendières.

Le 17 août 1886, 1500 exemplaires de la gravure des trois instituteurs étaient envoyés dans toutes les écoles de l'Aisne.

Henri Martin propose qu'une plaque commémorative soit apposée à l'école normale en l'honneur de Poulette, Debordeaux et Leroy. Cette plaque, en marbre noire fut inaugurée le 20 août 1872. Elle est placée sur le perron de l'édifice.

On y lit ;

Entre le mont de Pasy et le mont de Cuffles,
500 mètres au sud du château d'eau.

Monument en pierre de taille de forme pyramidale quadrangulaire avec croix
et plaques de marbre. Entouré de chaînes et de grille.

Inscriptions

Face Nord : "A l'instituteur Jules Debordeaux et à Louis Courcy. Fusillés le 10 octobre 1870".

Face Sud : "A cette place deux gardes nationaux ont été fusillés par la Landwehr Prussienne pour avoir défendu
leur patrie".

Face Ouest : "Aux martyrs de Pasy. Monument élevé à l'aide d'une souscription patriotique".

Face Est : "Monsieur le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et le conseil général de l'Aisne ont
participé à cette souscription".

les ormes plantés aux coins de l'enclos sont disparus à cause de l'année de sécheresse de 1976.



Entre ces trois fusillés, plusieurs traits communs retiennent l'attention. En un temps où les instituteurs publics étaient, moyennant un engagement décennal, exemptés du service militaire – c'était une compensation à la précarité de leur condition matérielle en début de carrière –, tous les trois ont été traités par les Prussiens comme des combattants illégitimes. Dès le 22 août 1870, depuis son quartier général de Pont-à-Mousson, Moltke notifie aux commandants en chef des armées allemandes que « les francs-tireurs n'étant pas des soldats, tombent [...] sous le coup des lois de la guerre et sont passibles de mort »

La première remarque qu'inspire le sort commun des trois instituteurs est que, tous trois natifs du département de l'Aisne, ils sont proches aussi par l'âge : cinq années seulement séparent l'aîné du benjamin. Tous sont déjà en poste dans une école communale au moment de l'entrée en guerre. La République honorera des instituteurs exécutés parce qu'ils ont été assimilés par l'ennemi à des francs-tireurs, ce qui fait d'eux des symboles appropriés à la promotion du patriotisme à la fois défensif et volontaire au nom duquel la guerre a été menée du côté français

